



**COMPTE RENDU
du Comité Syndical
du 14 février 2017**

L'an deux mille dix-sept, le 14 février à 9h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau Potable de l'Ille-et-Vilaine s'est réuni, en séance ordinaire, 2d allée Jacques FRIMOT à Rennes, sous la Présidence de Monsieur Auguste FAUVEL.

Etaient présents : Messieurs Auguste FAUVEL, Yannick NADESAN, Philippe LETOURNEL, Philippe BONNIN, Jacques BÉNARD, Joseph BOIVENT, Jean-Luc OHIER (suppléant M.BOURGEOUX) et Mesdames Valérie FAUCHEUX et Evelyne PANNETIER (suppléante M. MARTIN)

Pouvoir : 1 pouvoir

Etaient absent(e)s ou excusé(e)s : Madame Sandrine ROL, Messieurs Nicolas BELLOIR, Jean-Pierre MARTIN, André LEFEUVRE, Jean-Luc BOURGEOUX, Joël SIELLER (pouvoir à Monsieur LETOURNEL)

Assistaient également : Monsieur Jean-Jacques LEON Payeur Départemental, Mesdames Anne-Marie AQUILINA de la CEBR, Mathilde BAZIN du SIEFT, Véronique PERRATON et Monsieur Jean-Pierre TROUSLARD du SMG35

Secrétaire de séance : Monsieur PHILIPPE LETOURNEL

Nombre de Membres du Comité présents : 9

Nombre de Membres du Comité votants : 10

Date de la convocation : le 6 Février 2017

ORDRE DU JOUR

**Le mardi 14 février 2017 à 9h30
2d, allée Jacques FRIMOT 35 000 RENNES**

L'ordre du jour est le suivant :

- N°1 Approbation du compte rendu du comité du 13 Décembre 2016
- N°2 Désignation d'un secrétaire de séance
- N°3 Point sur les délégations du Président et du bureau
- N°4 Création d'un poste dans le cadre du recrutement d'un contrat unique d'insertion – Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)
- N°5 Compte Administratif 2016
- N°6 Approbation du Compte de Gestion 2016
- N°7 Affectation du résultat 2016
- N°8 Adoption du Budget Primitif 2017
- N°9 Adoption du programme d'opérations 2017
- N°10 Attribution du marché démarches foncières liées à l'Aqueduc Vilaine Atlantique
- N°11 Points de réflexion sur la numérisation des réseaux d'eau potable
- Questions diverses
- N°12 Point sur les ressources
- N°13 Loi NOTRe
- N°14 Accès WIFI salle de réunion du SMG35

ADMINISTRATION GENERALE

N°17/02/01 Approbation du compte rendu du comité du 13 Décembre 2016

Il est validé à l'unanimité.

N°17/02/02 Désignation d'un secrétaire de séance

Monsieur Philippe LETOURNEL est désigné comme secrétaire de séance.

N°17/02/03 Point sur les délégations du Président et du bureau

Dans le cadre de ses délégations le bureau a validé l'éligibilité des dossiers suivants durant la période du 13 Décembre 2016 au 6 février 2017 :

Date	Objet	SMP	Stade	Montant finançable (€ HT)
30/01/2017	Renouvellement de la conduite de 300mm entre l'usine de Lillion et le réservoir de Mordelles Renforcement de diamètre après le croisement à venir avec AVA, soit environ 4km de DN 400mm	CEBR : antenne secondaire : Liaison usine Lillion – réservoir de Mordelles	AVP	Travaux de renforcement à hauteur de 20% de 1 135 000€ HT.
30/01/2017	Renforcement de diamètre sur l'alimentation principale de l'ex syndicat nord de Rennes soit environ 1,8km de DN 500mm	CEBR : antenne secondaire : Liaison 11 journeaux	AVP	Travaux de renforcement à hauteur de 20% de 665 000 € H.T (hors distribution)
30/01/2017	Usine hors schéma départemental de 100m³/h - Mise en œuvre d'une filière boues par centrifugation et chaulage, - mises aux normes et réhabilitation du génie civil	SMPBC : Travaux usine du Pont Juhel (Louvigné du Désert)	AVP	- Financement à 30% de 1 300 000€ HT excepté : Les peintures intérieures, le démontage des existants et ce qui est dû par le fermier au titre du renouvellement

Dans le cadre de ses délégations le Président a signé les marchés et conventions suivants durant la période du 13 Décembre 2016 au 6 février 2017

Date	Objet	Attributaire	Montant (TTC)
19/01/2017	Bureau pour poste CDD	UGAP	490,00€
02/02/2017	Ligne téléphonique	Hexatel	378,44€
26/01/2017	Ecran 23 pouce+ souris	RBI	357,00€
18/01/2017	Ordinateur poste CDD	RBI	1 809,14€
13/01/2017	PUB marché convention passage canalisation AVA	Medialex	335,64€

*Personnel :

Date	Type de contrat
01/02/2017	CDD de 15 jours pour suivi PPC (1 au 15 février)

Le comité prend acte des décisions prises.

N°2/04 Création d'un poste dans le cadre du recrutement d'un contrat unique d'insertion – Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)

Monsieur Trouslard explique que lors des entretiens une personne s'est détachée des autres candidats. Cette personne ayant déjà travaillé dans le domaine des périmètres de protection principalement sur le volet études préalables à la protection. Il a semblé intéressant pour le SMG35 d'embaucher cette personne car en plus de maîtriser le domaine, elle possède une formation en hydrogéologie. Cette personne ayant 58 ans peut prétendre à un contrat aidé, pour cela le comité doit délibérer afin de créer ce contrat pour une durée initiale de 2ans. L'État prendrait en charge 80 % de la rémunération correspondant à 20H de SMIC et exonérerait les charges patronales de sécurité sociale, au moins la première année.

Les membres du comité accepte de créer le contrat aidé et adopte à l'unanimité la décision.

Monsieur FAUVEL propose que la personne se présente et retrace son parcours professionnel.

N°17/02/05 Compte Administratif 2016

M. Trouslard présente de façon détaillée les points 5 à 9. Le Compte Administratif de l'exercice 2016 est arrêté comme suit :

	MANDATS EMIS	TITRES EMIS	RESULTAT N-1	RESULTAT DE L'EXERCICE
Exploitation	7 032 492,46	8 743 363,01	10 643 502,38	12 354 372,93
Investissement	104 215,46	448 347,67	-262 206,69	81 925,52
TOTAL BUDGET	7 136 707,92	9 191 710,68	10 381 295,69	12 436 298,45

Il précise que les Restes à Réaliser ne sont pas inclus dans le résultat.

Après départ du Président, M. Yannick NADESAN, 1er vice –président, fait procéder au vote.

Le Compte administratif 2016 est adopté à l'unanimité.

N°17/02/06 Approbation du Compte de Gestion 2016

M. Fauvel reprend sa place. Le compte de gestion retraçant la comptabilité tenue par Monsieur le Payeur Départemental est en accord avec le compte administratif retraçant la comptabilité administrative tenue par Monsieur le Président.

Le Compte de gestion 2016 est adopté à l'unanimité.

N°17/02/07 Affectation du résultat 2016

Conformément à l'instruction comptable M49, le syndicat doit se prononcer sur l'affectation du résultat. La section de fonctionnement du CA 2016 présente un excédent **12 354 372,93€**. L'excédent de la section d'investissement est de **81 925,52 €**.

Il est proposé de procéder à une inscription en excédent d'investissement reporté de **81 925,52€** et à une inscription en excédent de fonctionnement reporté (compte 002) de **12 354 372,93€**.

L'affectation du résultat est approuvée à l'unanimité.

N°17/02/08 Adoption du Budget Primitif 2017

Le budget est établi sur la base du débat d'orientation budgétaire du 13 Décembre 2016.

Une vue d'ensemble du BP 2017 est présentée ci-dessous :

FONCTIONNEMENT

	Dépenses de la section d'exploitation	Recettes de la section d'exploitation
Résultat d'exploitation reporté		12 354 372,93
Crédit d'exploitation proposé	20 562 711,51	8 208 338,58
TOTAL	20 562 711,51	20 562 711,51

INVESTISSEMENT

	Dépenses de la section d'investissement	Recettes de la section d'investissement
Résultat d'investissement reporté		81 925,52
Crédit d'investissement proposé	388 826,22	504 637,10
RàR	250 747,40	53 011,00
TOTAL	639 573,62	639 573,62

Le budget est voté selon les dispositions légales en vigueur, par chapitres.

Dépenses d'exploitation

Chap	Libellé	BP + DM	CA 2016	PROPOSITIONS NOUVELLES BP2017
011	Charges à caractère Gén.	248 850,00	134 418,47	263 370,00
012	Charges de pers. et fr. ass.	380 534,00	370 439,62	438 700,00
65	Aut. Char. gestion courante	17 898 500,00	6 505 287,77	19 328 000,00
67	Charges exceptionnelles	3 000,00	232,62	2 500,00
042	Opé d'ordre de transfert	22 113,98	22 113,98	20 097,10
023	Virement à la section d'investissement	156 500,00		480 000,00
022	Dépenses imprévues	10 342,98		30 044,41
	TOTAL	18 719 840,96	7 032 492,46	20 562 711,51

Recettes

Chap	Libellé	BP + DM	CA 2016	PROPOSITIONS NOUVELLES BP2017
013	Atténuation de charges	3 000,00	7 780,28	2 500,00
70	Produits des services du domaine et ventes			
74	Subvention d'exploitation	8 068 600,00	8 731 128,15	8 200 000,00
75	Autres produits de gestion courante	4 400,00	4 053,00	5 500,00
77	Produits exceptionnels		63,00	
042	Opé d'ordre de transfert	338,58	338,58	338,58
	Excédent d'exploitation reporté	10 643 502,38		12 354 372,93
	TOTAL	18 719 840,96	8 743 363,01	20 562 711,51

Investissement
Dépenses

Chap	Libellé	BP + DM	CA 2016	PROPOSITIONS NOUVELLES BP2017
13	Subvention d'équipement			
20	Immobilisation Incorporelles	216 022,00	20 085,60	509 000,00 (dont RAR 194 736,40)
21	Immobilisation Corporelles	31 487,50	3 296,78	59 000,00 (dont RAR 3 000,00€)
23	Immobilisation en cours			1 000,00
020	Dépenses Imprévues	13 565,90		17 224,04
040	Opé d'ordre de transfert	338,58	338,58	338,58
4581	Total des opé. pour compte de tiers	133 505,50	80 494,50	53 011,00
	Solde d'exécution Négatif reporté	262 202,69		
	TOTAL	657 126,17	104 215,46	639 573,62

Recettes

Chap	Libellé	BP 2016 + DM	CA 2016	PROPOSITIONS NOUVELLES BP2017
20	Immo incorporelles (frais d'étude)	80 000,00	80 494,50	
21	Immobilisation corporelles			4 000,00
27	Autres immo. financières			
10	Dot. Fond divers et réserves	265 006,69	265 244,69	540,00
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	22 113,98	22 113,98	20 097,10
4582	Opération pour compte de tiers	133 505,50	80 494,50	53 011,00
021	Virement sect° d'exploitation	156 500,00		480 000,00
	Excédent d'invest. reporté			81 925,52
	TOTAL	657 126,17	448 347,67	639 573,62

Le budget est adopté à l'unanimité

N°17/02/09 Adoption du programme d'opérations 2017

Le programme est joint en annexe. Voici le tableau récapitulatif :

Collectivité	Report RàR 2016	Programme 2017	TOTAL
SMPBC	126 426	324 000	450 426
CEBR	370 284	2 633 060	3003 344
SMP CE	173 800	362 700	536 500
SMP Ouest 35	106 700	240 600	347 300
SMP Ile et Rance	21 200	55 000	76 200
SMP la Valière	280 044	1 164 581	1 444 625
IAV	-	300 000	300 000
TOTAL	1078 454	5 079 941	6 158 395

Le programme d'opération est adopté à l'unanimité.

N°17/02/10 AVA : Attribution du marché démarches foncières liées à l'Aqueduc Vilaine Atlantique

La réalisation de la 3^{ème} tranche de l'Aqueduc Vilaine Atlantique entre Bains-sur-Oust et Rennes nécessite la signature de conventions de passage en terrains privés. Le SMG Eau35 a lancé une consultation pour la réalisation de l'ensemble des démarches administratives liées à ces conventions : état parcellaire, recherche des exploitants, négociations et suivis de la signature des conventions, état des lieux avant et après travaux.

La passation des marchés s'opère selon la procédure adaptée prévue au Code des Marchés Publics. Trois offres ont été remises le 27 janvier. Le dépouillement conduit à la synthèse suivante :

CRITERES D'ANALYSE	Note maximale	QUARTA	1TERRAIN - EURYECE	SCET
--------------------	---------------	--------	--------------------	------

VALEUR TECHNIQUE				
Qualité générale du mémoire	20	60%	60%	70%
		12	12	14
Méthodologie d'exécution	40	70%	60%	60%
		28	24	24
Moyens humains et matériel	40	60%	50%	60%
		24	20	24
Sous-Total	100	64	56	62
Pondération	40	25.6	22.4	24.8

PRIX DES PRESTATIONS	Montant	157 290.00 €	144 810.00 €	363 540.00 €
		60	55.2	60.0

Note Finale	100	80.8	82.4	48.7
Classement		2	1	3

Le groupement 1Terrain-Euryece est le mieux disant. L'offre quarta apparaît néanmoins plus sécurisante. M. Fauvel précise qu'il est personnellement favorable au groupement et que le risque (1 seule personne de terrain à proximité) est limité.

Le groupement 1Terrain-Euryece est retenu à l'unanimité des suffrages exprimés (1 abstention de Madame Fauchoux).

Départ de Monsieur Philippe BONNIN

N°17/02/11 Points de réflexion sur la numérisation des réseaux d'eau potable

Marina Chardronnay présente une information sur les incidences pour les collectivités en charge de l'eau potable des textes réglementaires récents, notamment sur les trois points suivants :

- * open data
- * cartographie précise des réseaux
- * connaissance du réseau AEP

La présentation sera envoyée pour information à tous les SMP.

Les élus s'interrogent sur la pertinence de dévoiler précisément la localisation de tous les ouvrages AEP, y compris les réseaux, notamment par rapport à des actes possibles de malveillance.

Le service du SMG est invité à poursuivre son action notamment sur les points suivants :

- Harmoniser la prestation topographique.
- Assurer une veille concernant les projets PCRS et les campagnes massives d'acquisition de données topographiques sur le département.
- S'assurer que les contrats d'affermage prévoient les nouvelles obligations de connaissance des réseaux.

Questions diverses

N°17/02/12 Point sur les ressources

Dans le cadre de la sécheresse hivernale en cours, Jean-Pierre Trouslard fait un point sur l'état des ressources. Depuis cet été, le SMG dispose quasiment de l'ensemble des niveaux des ressources sur le département. Une première réunion réunissant l'ensemble des SMP a eu lieu le 30 janvier dernier. Globalement, les ressources souterraines sont plus basses que la normale et présentent un risque important de recharge incomplète. Les cours d'eau ont des débits qui rechutent dès l'arrêt des pluies. Les barrages ont profité des pluies de début février mais sont encore loin de leur état normal de remplissage.

Un comité sécheresse a eu lieu le 7 février dernier et a déclaré le département en alerte sécheresse jusqu'en octobre 2017. Le risque de pénurie à l'automne prochain est assez élevé. Plusieurs dérogations aux débits réservés ont été entérinées.

Les élus saluent le rôle du SMG et confirment la nécessité de lui donner une véritable autorité sur la gestion de la ressource.

Il est demandé au service de :

- Envoyer un courrier aux collectivités productrices et exploitants rappelant la gravité de la situation et préconisant quelques mesures (soulager les ressources souterraines, reporter les lavages de réservoir et essais de poteaux incendie,...)
- Demander aux producteurs et exploitants de fournir au SMG les données quantifiées des différents prélèvements, avec retour d'information aux collectivités
- Voir avec la préfecture comment faire pour suivre les prélèvements privés, voire leur imposer des restrictions d'usage
- Voir avec le CD pour la parution d'un article dans « nous vous ille »

N°17/02/13 Loi NOTRe

Une rencontre a eu lieu avec la préfecture le 25 janvier dernier pour faire un point avec les groupes de travail. M. Fauvel a souhaité que la préfecture se positionne sur la future organisation de l'eau lors de la prochaine CDCI fin février.

N°17/02/14 Accès WIFI salle de réunion du SMG35 et plafonnier

Les élus ne retiennent que la mise en place d'un video-projecteur plafonnier.

La séance est levée à 12H15

Prochaine date :

- Comité : 20 juin 2017 à 14H30

Le Président,
Auguste FAUVEL

